



ADHESION AGENTS 2023/2024

C'est le moment de renouveler votre adhésion (campagne d'adhésion du 1^{er} Septembre 2023 au 31 août 2024)

QUI PEUT ADHÉRER ?

Tous les agents de la Métropole de Grenoble (actifs et retraités).

COMMENT ?

Cette adhésion est effective dès le règlement de la cotisation annuelle.

Elle s'établit pour la période allant du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 au tarif de **25 euros**.

La qualité de membre se perd par le non-respect du règlement intérieur, le non-paiement de la cotisation annuelle ou à la suite d'une démission ou de la radiation pour motif grave.

LES BÉNÉFICIAIRES

Tout agent adhérent peut faire bénéficier des activités et prestations de l'association à son conjoint et à ses enfants à charge.

DOCUMENTS A FOURNIR (pour tous, anciens et nouveaux adhérents) :

- Cotisation de 25 € (chèque à l'ordre des Métropolitains)
- Le présent bulletin d'adhésion

Les dossiers sont à envoyer par courrier postal à l'adresse suivante

**Les Métropolitains
5H Rue des Charmettes
38600 FONTAINE**

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte



DEMANDE D'ADHESION

SAISON 2023/2024

(1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024)

lesmetropolitains38@gmail.com

Règlement par chèque à l'ordre des Métropolitains

Service : _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse personnelle de l'adhérent

Adresse électronique mail (de préférence une adresse mail perso pour la diffusion des messages de l'association) :

Tél. : _____ (obligatoire)

SITUATION FAMILIALE : _____

(Cette information est nécessaire pour faire bénéficier à vos ayants droit des prestations proposées).

	NOM	Prénom	Date de naissance
Conjoint	_____	_____	_____
Enfants	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
	_____	_____	_____

J'atteste sur l'honneur, de l'exactitude des informations fournies sur ma situation familiale et affirme avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à l'association « Les Métropolitains » et avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à _____, le _____

Signature _____

NB : Pour tout changement d'adresse ou de situation familiale en cours d'année, merci de prévenir les membres du bureau.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'association « Les Métropolitains » pour la gestion des inscriptions et des services à l'adhérent.

La base légale du traitement est l'exécution du contrat conclu entre l'association et la personne concernée (art. 6.1 b. du RGPD). Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les membres habilités de l'association et les tiers autorisés.

Les données sont conservées pendant la saison en cours et sont ensuite archivées à des fins de statistiques et de contrôle.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter lesmetropolitains38@gmail.com Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.